

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 394S-CX-1779

concernant l'approbation des virements interfonds discrétionnaires de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour l'exercice financier 2015-2016

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 6 du *Règlement général* 7 de l'Université du Québec « États financiers »;

ATTENDU l'article 4.7.4 du manuel de conversion du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) concernant les virements interfonds;

ATTENDU la confirmation tardive des calculs définitifs des subventions octroyées à l'UQO par le MEES pour l'exercice financier 2015-2016;

ATTENDU la préparation des états financiers et le surplus estimé au fonds de fonctionnement par le service des finances pour l'exercice financier 2015-2016;

ATTENDU la pertinence de procéder à des virements interfonds discrétionnaires;

ATTENDU les projets et les priorités de développement de l'UQO;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les virements interfonds discrétionnaires suivants pour l'exercice financier 2015-2016 :

- Réfection et rénovation des résidences Alexandre-Taché: 450 000 \$;
- Fonds de développement des installations de l'UQO : 91 000 \$;

D'APPROUVER que le virement interfonds discrétionnaire pour le Fonds de développement des installations de l'UQO soit augmenté par tranches de 1 000 \$ advenant qu'une somme supplémentaire, confirmée par les calculs définitifs des subventions octroyées pour l'exercice financier 2015-2016, devienne disponible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 394S-CX-1780

concernant la modification à la prime pour le Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2016-2017

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.1 du *Règlement de régie interne* qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais est membre du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) depuis sa création en 1998;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais doit se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète;

ATTENDU que le comité exécutif a adopté la résolution 392S-CX-1773 pour le renouvellement du PARUQ pour le terme 2016-2017 au montant de 130 998 \$ (avant taxes);

ATTENDU qu'une assurance terrorisme a été ajoutée au portefeuille initial d'assurances pour en porter le montant à 132 330 \$ (avant taxes);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le renouvellement du PARUQ pour le terme 2016-2017 au montant de 132 330 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 394S-CX-1781

concernant la nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'octroi d'un bail emphytéotique (résolution 101-CA-1627) afin de permettre la construction de la garderie Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits;

ATTENDU la résolution 89-0009-AG du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits réservant un siège d'administrateur sur la composition de leur conseil d'administration;

ATTENDU la résolution 374-CX-1657 nommant madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources, comme représentante pour un mandat de deux (2) ans à compter du 1^{er} septembre 2014;

ATTENDU que madame Sophie Ouellet ne souhaite pas solliciter un 4^e mandat;

ATTENDU la pertinence de maintenir la représentation de l'Université au sein de ce conseil;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources de désigner à ce titre madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines, comme notre représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits pour un mandat de deux (2) ans, soit du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 394S-CX-1782

concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice adjointe aux relations de travail au Service des ressources humaines

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de directrice adjointe ou d'un directeur adjoint aux relations de travail au Service des ressources humaines;

ATTENDU le chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par madame Dominique Toupin,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER madame Marie-Andrée Boutin-Clermont à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans;

D'AFFECTER madame Marie-Andrée Boutin-Clermont au poste de directrice adjointe aux relations de travail au Service des ressources humaines;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de madame Marie-Andrée Boutin-Clermont.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 394S-CX-1783

concernant l'octroi d'un contrat pour le remplacement du système de ventilation #2 au pavillon Alexandre-Taché

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-quatorzième réunion spéciale tenue le lundi 18 juillet 2016, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de *la Loi sur l'Université du Québec* et les articles 1.1 et 1.4 d) du *Règlement général 4* : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du *Règlement de régie interne de l'UQO*;

ATTENDU le plan de maintien des actifs des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le *système électronique d'appel d'offres (SÉAO)* du 16 mai 2016 au 10 juin 2016;

ATTENDU l'étude des soumissions par le Service des terrains et bâtiments et la division des approvisionnements de l'Université et l'analyse des soumissions effectuée par la firme d'ingénieurs WSP;

ATTENDU que l'entreprise E. Séguin & Fils Ltée a soumis le meilleur prix et répond aux exigences du devis;

ATTENDU la politique d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement du système de ventilation #2 au pavillon Alexandre-Taché à l'entreprise E. Séguin & Fils Ltée au montant de 144 500 \$ (avant taxes);

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général